

Portrait du Mois

Nathalie



Aide à domicile - Service Mandataire



Peux-tu te présenter et nous présenter ton métier ?

Je m'appelle Nathalie, et je suis formée en tant qu'employée à domicile. Mon métier consiste à prendre soin des personnes qui en ont besoin, que ce soit pour l'entretien du domicile, la réalisation des courses ou la préparation des repas. J'attache également une grande importance à être à l'écoute des personnes chez qui j'interviens, afin de répondre au mieux à leurs besoins et de leur rendre service autant que possible.



Quel a été ton parcours à ANADOM ?

J'étais auparavant employée dans une autre société d'aide à domicile qui a malheureusement dû fermer ses portes. Face à cette situation, j'ai dû chercher rapidement un nouvel emploi. L'association ANADOM s'est avérée être le choix idéal, car elle proposait à la fois des services prestataires et mandataires. Grâce à cette opportunité, j'ai pu conserver les usagers chez qui j'intervenais déjà, ainsi que mes horaires de travail habituelles.



Quelle est la différence entre le service prestataire et le service mandataire ?

Dans le cadre d'un **contrat prestataire**, nous sommes salariés de l'association. Nous devons respecter son cadre de travail, les plannings établis et nous sommes rémunérés par ANADOM.

Dans le cas d'un **contrat mandataire**, notre employeur est le bénéficiaire. L'association est mandatée par ce dernier pour assurer les formalités administratives (établissement du contrat de travail de la fiche de paie, déclarations fiscales...). Nous sommes donc salariés de l'utilisateur, nous sommes rémunérés par ce dernier et devons respecter le cadre de travail et les horaires qu'il définit.



Qu'aimes-tu le plus dans ton métier en 3 mots ?

Le contact

La convivialité

Rendre service

As-tu un bon souvenir ou une anecdote liée à ton travail ?

J'intervenais chez une dame qui venait tout juste de perdre son mari, elle avait perdu goût à la vie. Aujourd'hui, madame a retrouvé le sourire, se prépare des bons plats et quelques gourmandises.



Qu'apprécies-tu à ANADOM ?

On est écouté et on a des réunions afin de rencontrer toute l'équipe.

Un conseil pour les futures recrues ?

Il est important de bien écouter les usagers et de savoir organiser son travail.





ANADOM
ACCOMPAGNEMENT
ET SERVICES

Rencontrez-nous

**1 rue Charles Lindbergh
Bâtiment Rafale,
Hall B, 44340 BOUGUENAIS
De 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h**

Contactez-nous

**02.40.73.73.09
recrutement@anadom.fr
De 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h**